



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Redevance

Question écrite n° 39549

Texte de la question

M Marc Reymann demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget, s'il est exact que la direction de la comptabilité publique envisage le rattachement informatique du centre régional de la redevance de l'audiovisuel de Strasbourg au centre de Lille, par câble. Un tel rattachement conduirait-il, à terme, à la suppression du centre régional de la redevance de l'audiovisuel de Strasbourg ? Dans cette hypothèse, que deviendrait le personnel actuellement affecté à Strasbourg ? Il lui rappelle que le centre de Strasbourg emploie actuellement cent trente personnes et a le meilleur taux de recouvrement des cinq centres existant en France.

Données clés

Auteur : [M. Reymann Marc](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39549

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1715